

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Gustave Provost, 14 avril 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Gustave Provost, 14 avril 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 avril 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Provost, Gustave \(1842-1902\)](#)

Lieu de destinationCloverdale, Sonoma, (Californie, États-Unis)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Provost du 20 mars 1886. Il l'avertit qu'en raison de la crise industrielle internationale, il ne peut offrir des emplois à des personnes étrangères à l'association du Famelistère.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation1 p. (489v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
14 avril 1886.

Chez Monsieur. Praxès,

En réponse à votre lettre
du 4 mars, j'ai le regret
de vous dire que le moment
et des mains pressées pour
donner satisfaction à votre
demande.

Votre association ressent
le contre-coup de la crise
industrielle qui paralyse
les affaires en tous pays.
Elle a à peine assez de

884

travaux pour occuper
ses membres en titre.
Nous ne pouvons par
conséquent donner place
aux étrangers.

Veuillez agréer, cher
Monsieur, avec mes
regrets, l'assurance de
ma parfaite considé-
ration.

Godin